

Liste des établissements d'hébergement pour personnes âgées du Puy-de-Dôme

Madame, Monsieur,

Vous ou votre proche souhaitez réaliser une inscription au sein d'une structure d'hébergement pour personnes âgées du Puy-de-Dôme.

Pour cela, vous devez remplir le dossier de demande d'admission et fournir les pièces demandées.

Afin de faciliter vos démarches, certains établissements utilisent un logiciel de gestion des listes d'attente, avec le soutien des CLIC et du Conseil général 63, permettant la diffusion de ces données par liaison internet sécurisée (logiciel Attentum).

Vous trouverez ci-joint une liste des établissements du Puy-de-Dôme par type (Foyers logements, EHPAD, ...) :

- ◆ Pour les établissements adhérents au logiciel Attentum : mentionnez vos vœux par ordre de préférence sur la liste et n'adressez qu'un seul dossier (cf procédure simplifiée ci-dessous).
- ◆ Pour les établissements non adhérents au logiciel Attentum : adressez un dossier de demande d'admission (papier) auprès de chaque structure de votre choix.

Dans tous les cas, nous vous invitons à transmettre toute modification significative de votre état de santé et/ou de votre situation pouvant éventuellement modifier votre demande d'hébergement actuelle (hospitalisation, entrée en institution...etc) auprès du/des structures dans lesquelles vous avez déposé un dossier d'admission en établissement d'hébergement.

Procédure simplifiée des demandes d'admission en structures d'hébergement pour personnes âgées adhérant au système Attentum

Personne demandeuse (ou entourage) et/ou Assistant Social et/ou CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination gériatologique)



Dossier de demande d'admission + liste des établissements du Puy-de-Dôme

Adressé à



Un seul établissement (adhérant à Attentum) : le 1^{er} vœu de votre liste d'établissement

Celui-ci saisit le dossier



Envoi sécurisé instantané vers les autres établissements adhérant choisis par la personne (sur la liste)